



PROTECTION DE LA COMMUNE CONTRE  
LES LAVES TORRENTIELLES DES RAVINS  
DE PETRUS ET FUBIA

AVANT-PROJET

PLAN MASSE  
AMONT

CODE ACTION : ALCCAA\_09  
ECHELLE : 1/500  
SYSTEME DE COORDONNEES : RGF 93  
ALTIMETRIE : NGF IGN 69

Indice	Date	Synthèse des modifications
A	05/09/22	1ère édition AVP
B	14/09/22	MAJ AVP pour travaux < 1,8M€
Dessin	Vérification	Validation
Nom : DB	Nom :	Nom :

Nom fichier : VAR\_MAL\_AVP\_INDB

LEGENDE

- Lit mineur du vallon
- Zone de régulation créée par recalibrage du vallon
- Zone curée, recalibrée
- Mur béton hauteur 1,5m avec parement pierre
- Mur poids de soutènement en gabions avec matériaux du site
- Merlon à conserver ou à créer
- Merlon renforcé avec gabion
- Route existante
- Route béton avec pentes projet
- Piste avec pentes projet
- Buse ou cadre sous voirie
- Courbes de niveau 1m

Sans travaux dans le secteur,  
hormis le muret de déviation et  
de protection du poteau électrique

Création, reprise ou réhausse  
des murets parementés

Zone de régulation "naturelle"  
9k€

Recalibrage ravin de Fubia à  
l'amont de la zone de dépôt  
0,4M€

Sécurisation du passage à gué  
62k€/passage à gué

Recalibrage ravin de Pétrus  
0,7M€

Décassement sans abattage d'arbre  
Débroussaillage seulement  
conservation des arbres pour maintien  
de la structure du sol

